

Politique de centralité sur les athlètes

Approuvé par : Conseil d'administration, 2017	Dernière mise à jour : Novembre 2017	No. de document CC-POL-006
---	--------------------------------------	-------------------------------

1. Préambule

1.1: Cricket Canada croit que ses athlètes doivent être au centre des activités, politiques et décisions de l'organisation et être impliqués dans celles-ci.

2. APPLICATION

2.1: Cricket Canada :

- Donnera à ses athlètes le droit de participer à ses politiques, orientations et grandes décisions les touchant par l'entremise d'un Comité des athlètes. Ce comité compte des représentants des équipes nationales masculine et féminine ainsi que des ligues amateurs de crickets, afin d'exprimer les besoins et opinions des joueurs de cricket. Les membres ordinaires sont encouragés à participer à la gouvernance de leur sport en contribuant au Comité des athlètes.
- A en place un processus d'appel pour garantir que les décisions prises sont justes pour tous les athlètes impliqués.
- Réserve une place pour un membre actuel d'une des équipes nationales au sein du son Comité de haute performance.
- Diffuse l'information pertinente pour ses membres en temps opportun par l'entremise de son site Web ou par une communication directe.
- Recherche le financement et les bourses de gouvernements locaux, provinciaux et fédéral au nom des membres de ses équipes nationales.
- S'efforce à fournir des occasions aux athlètes d'améliorer leurs compétences sportives et leurs habiletés d'entraîneur par des programmes nationaux et internationaux de formation.
- S'efforce à subventionner ses athlètes (quand les fonds le permettent) en vue d'une participation lors d'événements internationaux de cricket.

Historique de mise à jour

No. de mise à jour	Date de mise à jour	Approuvé par	Changements majeurs ou justification des changements
--------------------	---------------------	--------------	--

1	2007	Conseil	
2	2017	Conseil	Remise en forme seulement